

# Rwanda : profil macro-économique et commercial

Opportunités et enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECA

Sherillyn Raga

Février 2023



Série de notes de synthèse de l'ODI-GIZ sur la ZLECA

## Messages clés

- La croissance du PIB du Rwanda a fortement rebondi depuis la Covid-19, atteignant 10,5 % en 2021, contre une contraction de -3,4 % en 2020. Toutefois, les effets persistants de la pandémie et les retombées de la guerre entre la Russie et l'Ukraine exercent des pressions sur l'inflation, la dette publique et la sécurité alimentaire. Une croissance annuelle moyenne du PIB de 6,8 % est prévue pour la période 2022-2025, ce qui reste supérieur aux prévisions (3,9 %) pour l'Afrique subsaharienne.
- En 2021, le commerce total (importations + exportations) a augmenté de 13,6 %, pour atteindre l'équivalent de 53,7 % du PIB. Cette évolution est due à la croissance des importations (à 3,6 milliards de dollars), qui a dépassé celle des exportations (à 2,1 milliards de dollars), creusant le déficit commercial à 13,8 % du PIB (contre 11 % en 2020).
- L'or, le thé et le café représentaient environ 50 % des exportations de biens en 2021. Mais la pandémie peut avoir induit une augmentation des exportations de produits alimentaires transformés et d'instruments médicaux, qui ont contribué à 15,5 % des exportations de biens (contre 0,6 % en 2019), et pourraient être davantage soutenues à l'avenir compte tenu de l'augmentation de la demande mondiale et de l'efficacité rwandaise dans ces produits. Les exportations de services (principalement le tourisme) ont été de plus en plus importantes ces dernières années avant 2020 (par exemple, 10 % du PIB en 2019), mais elles ont été affectées par la Covid-19 et n'ont commencé à se redresser qu'en 2022.
- En 2020, les entrées d'IDE au Rwanda ont diminué de 22 % pour atteindre 274 millions de dollars, avec un stock d'IDE atteignant 2,7 milliards de dollars. Les rendements des capitaux propres dans l'IDE au Rwanda ont diminué de 11,6 % à 9,7 % en 2020, mais sont restés supérieurs à la moyenne mondiale (5 %).
- Le commerce intra-africain a représenté 33 % du total des échanges de biens du Rwanda en 2021. Le Rwanda a été un importateur net de biens en provenance d'Afrique et bénéficie de coûts commerciaux moins élevés avec ses partenaires

régionaux. En l'absence d'échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECA depuis 2021, le Rwanda a participé à l'initiative de commerce guidé (GTI, Guided Trade Initiative) du Secrétariat de la ZLECA entre huit pays, lancée en octobre 2022.

- Le Rwanda a préparé sa stratégie nationale pour la ZLECA, ainsi qu'un guide politique pour le commerce des services dans le cadre de la ZLECA. Le Rwanda pourrait tirer profit de la réalisation d'une analyse complète des écarts entre les lois nationales et ses engagements commerciaux régionaux et continentaux, et de l'accélération de la mise en œuvre de sa stratégie ZLECA.

# Remerciements

---

L'autrice souhaite remercier Linda Calabrese, Dirk Willem te Velde et Matildah Mukankundiye pour leurs commentaires utiles sur les versions antérieures, ainsi que Julienne Cullen pour son aide précieuse à la recherche. L'autrice est également reconnaissante pour le soutien financier de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du gouvernement allemand. Les opinions présentées dans cette publication sont celles de l'autrice et ne représentent pas nécessairement celles de la GIZ ou de l'ODI. Les commentaires sont les bienvenus à l'adresse [s.raga@odi.org.uk](mailto:s.raga@odi.org.uk).

## À propos de cette publication

Cette note vise à informer les parties prenantes concernées, y compris le secteur privé et les expert·e·s non ZLECA, sur la situation économique actuelle du Rwanda et la mise en œuvre de la ZLECA. Il s'agit d'une mise à jour de la première édition d'un document sur le profil macroéconomique et commercial du Rwanda publié par l'ODI en février 2022. Les données et informations pour cette mise à jour ont été collectées majoritairement entre novembre 2022 et janvier 2022.

Cette série de notes de synthèse de l'ODI-GIZ fait partie d'un projet plus large intitulé « Programme de soutien de la GIZ à la ZLECA ». Elle soutient les partenaires de la GIZ aux niveaux continental (Commission de l'Union africaine, Secrétariat de la ZLECA), régional (actuellement la Communauté de l'Afrique de l'Est, et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; le projet de Communauté de développement de l'Afrique australe) et national dans les négociations entourant la ZLECA et sa mise en œuvre.

Avis de non-responsabilité : le contenu de cette publication a été élaboré rapidement afin de fournir des idées et des analyses préliminaires sur un thème donné. Il a été relu et édité, mais les processus rigoureux habituels n'ont pas nécessairement été appliqués.

## À propos de l'autrice

Sherillyn Raga est chargée de recherche à l'ODI. Elle possède une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la recherche orientée vers les politiques, couvrant la macro-économie, l'intégration financière, le commerce et l'investissement dans les contextes asiatique et africain. Avant de rejoindre l'ODI, elle a travaillé à la banque centrale des Philippines, au Fonds monétaire international et à la Banque asiatique de développement.

# 1 Développements socio-économiques récents

Le Rwanda a réalisé d'importants progrès en matière de développement économique et social depuis le génocide et la guerre civile de 1994 (Tableau 1). La pandémie de Covid-19 a toutefois gravement affecté le tourisme, les services et les activités industrielles du pays, entraînant une baisse du produit intérieur brut (PIB) de 3,4 % en 2020 (FMI, 2021a). En 2021, le PIB a fortement rebondi, avec une croissance de 10,9 % (au même niveau que la croissance pré-pandémique de 9,5 % en 2019), soutenue par l'accélération de la vaccination, la levée des restrictions, la reprise de la demande extérieure pour les exportations rwandaises et les politiques accommodantes (FMI, 2022a). Les dépenses annoncées par le Rwanda dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ont atteint 1 milliard de dollars (10,1 % du PIB), ce qui est supérieur aux paquets des pays à faible revenu (4 % du PIB) et proche de ceux des marchés émergents (9,9 % du PIB).<sup>1</sup> En août 2021, le Rwanda a levé 620 millions de dollars grâce à l'émission d'euro-obligations à 10 ans pour financer la reprise post-pandémie, refinancer la dette arrivant à échéance en 2023 et financer des investissements stratégiques (MINECOFIN, 2021). Le programme budgétaire spécial Covid-19 du Rwanda a été évalué comme ayant limité l'impact de la crise (FMI, 2021b), mais a pu contribuer à une augmentation significative de la dette publique et de l'inflation, qui est restée élevée en 2021 (Tableau 2).

**Tableau 1 Données nationales et indicateurs sociaux du Rwanda**

<b>Capitale</b> : Kigali			
<b>Superficie</b> : 26 338 km <sup>2</sup> ; partage des frontières avec le Burundi, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et l'Ouganda.			
<b>Langues</b> : kinyarwanda, anglais, français			
<b>Religion</b> : principalement catholiques, protestants et adventistes			
<b>Monnaie ; taux de change</b> : Franc rwandais (FRw) ; 1 068,4 FRw par USD (12 décembre 2022)			
	2000	2010	2021/Dernière
Population (millions)	7,9	10,0	13,3
Taux de dépendance (%) <sup>1</sup>	85,4	74,3	68,2
Espérance de vie (années)	47,1	62,5	66,1
Nombre moyen d'années de scolarité	2,5	3,8	4,4
Revenu national brut par habitant (en dollars constants, parité de pouvoir d'achat 2017)	861,2	1 495,1	2 209,8
Taux de pauvreté (% de la population vivant avec moins de 2,15 \$ par jour, parité de pouvoir d'achat 2011)	75,2	59,2	52 <sup>2</sup>
Taux de chômage (%)	0,8	1,1	1,6
Indice d'inégalité entre les sexes <sup>3</sup>	0,563	0,45	0,388
Indice de développement humain <sup>4</sup>	0,34	0,489	0,534

Notes : 1 Taux de dépendance des jeunes (0-14 ans) par rapport à la population en âge de travailler (15-64 ans) ; 2 à partir de 2016 ; 3 score plus élevé = plus grande inégalité entre les sexes ; 4 score plus élevé = meilleur développement humain.

Sources : CEA (2021) ; NISR (2014) ; Banque mondiale (2022b) ; PNUD (2022) ; site web de la BNR.

<sup>1</sup> Calculs de l'auteur basés sur la base de données du Fonds monétaire international (FMI) des mesures fiscales prises par les pays en réponse à la pandémie de Covid-19 en septembre 2021. Les mesures budgétaires comprennent les ressources allouées ou prévues en réponse à la pandémie depuis janvier 2020, qui couvriront la mise en œuvre en 2020, 2021 et au-delà (FMI, 2021b).

La superposition des chocs faisant suite à la pandémie de Covid-19, les hausses des prix mondiaux des produits de base induites par la guerre actuelle entre la Russie et l'Ukraine et le récent resserrement des conditions financières mondiales menacent la croissance économique du Rwanda et exercent de nouvelles pressions sur l'inflation, la dette publique et les problèmes de sécurité alimentaire du pays (voir FMI, 2022a). Le taux de chômage est élevé : 18 % en août 2022, contre 15 % avant la pandémie (NISR, 2022). L'inflation a augmenté depuis le début de l'année 2022, atteignant 15,9 % en août 2022, ce qui a dépassé la fourchette cible de 2 à 8 % de la Banque nationale du Rwanda (BNR). L'inflation a été alimentée par la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des importations (BNR, 2022a). En réponse, la BNR a relevé ses taux directeurs de 50 points de base pour les porter à 5 % en février 2022 et de 100 points de base pour les porter à 6 % en août 2022 (ibid.).

Sur la base des dernières données du secteur extérieur de la BNR (2022a), au cours du premier semestre 2022, les exportations de marchandises du Rwanda (à l'exception de l'or) ont augmenté de 37,2 % pour atteindre 708 millions de dollars par rapport au premier semestre 2021, bénéficiant des augmentations des prix mondiaux des produits de base et de la valeur ajoutée dans les minéraux. Les exportations de services ont également augmenté de 43 % grâce à la reprise post-Covid-19 et à la reprise des réunions internationales organisées au Rwanda. Cependant, les importations de biens ont également augmenté, de 22,5 %, pour atteindre 1,8 milliard de dollars, sous l'effet conjugué de la hausse des prix mondiaux du pétrole et de l'augmentation de la demande d'importations due à la reprise des activités nationales après la pandémie de Covid-19 (ibid.). Dans ce contexte, le déficit commercial des biens et services a atteint 1 milliard de dollars. Malgré cela, le déficit global des paiements courants s'est légèrement amélioré (diminuant de 6,7 % pour atteindre 535,6 millions de dollars au premier semestre 2022), en raison de l'augmentation des envois de fonds, des subventions publiques et des investissements directs étrangers (IDE). L'augmentation des recettes en devises a permis au franc rwandais de ne se déprécier que modestement (de 3,8 %) par rapport au dollar américain au premier semestre 2022, et les réserves de change ont atteint 18,5 millions de dollars (soit 4,8 mois d'importations) en juin 2022 (ibid.).

**Tableau 2 Performances et prévisions macro-économiques et financières sélectionnées au Rwanda**

	2019	2020	2021	2022f	2023f	2024f	2025f
PIB réel (croissance en %)	9,5	-3,4	10,9	6,0	6,7	7,0	7,5
Investissement total (% du PIB)	23,5	25,1	26,3	25,8	28,4	29,4	28,6
Prix moyens à la consommation (croissance en %)	2,4	7,7	0,8	9,5	8,0	5,0	5,0
Recettes publiques (% du PIB)	23,1	23,9	24,6	26,0	23,5	23,4	23,8
Dépenses publiques (% du PIB)	28,2	33,4	31,6	32,3	29,2	28,6	28,0
Solde budgétaire brut (% du PIB)	-5,1	-9,5	-7,0	-6,4	-5,7	-5,2	-4,2
Dette publique brute (% du PIB)	49,8	65,6	66,6	68,1	68,6	69,4	67,5
Balance des paiements courants (% du PIB)	-11,9	-12,1	-10,9	-12,6	-11,7	-10,3	-8,9

Note : f indique une prévision.

Source : FMI (2022b).

Le déficit budgétaire en proportion du PIB en 2022 est estimé à 6,4 %, soit une légère amélioration par rapport à 2021 (7,0 %) (Tableau 2). Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont estimé que la dette publique présentait un risque modéré de surendettement, compte tenu de l'augmentation des niveaux de la dette publique, mais ce risque est quelque peu compensé par la grande concessionnalité des prêts, combinée aux efforts considérables déployés par le gouvernement pour renforcer la capacité de gestion de la dette (FMI, 2022a ; Banque mondiale et FMI, 2021).

Le PIB du Rwanda devrait ralentir à 6 % en 2022, sous l'effet d'une baisse de la demande d'exportations et des retombées de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur les prix des produits de base, et des dépenses publiques correspondantes pour préserver la sécurité alimentaire des plus vulnérables (FMI, 2022a). Par rapport à la période pré-pandémique, le Rwanda devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne du PIB plus faible, à 6,8 %, sur la période 2022-2025, les effets de la crise récente pouvant freiner les activités économiques, la croissance devant être largement soutenue par la consommation privée et l'investissement (ibid.). Néanmoins, ce taux de croissance reste supérieur aux 3,9 % prévus par le FMI pour l'Afrique subsaharienne au cours de cette période (FMI, 2022b).

Dans ce contexte, la section suivante (section 2) présente le paysage commercial et l'environnement d'affaires du Rwanda. Cette section est suivie d'une discussion plus ciblée sur le commerce intra-africain du Rwanda et sur les progrès de la mise en œuvre de la ZLECA. La section 4 identifie les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui pèsent sur le Rwanda en ce qui concerne la maximisation des bénéfices de la ZLECA, et plus généralement du commerce et de l'investissement. La section 5 procède à une conclusion.

## 2 Paysage commercial et environnement d'affaires

### 2.1 Paysage commercial

En moyenne, de 2011 à 2021, le commerce total (c'est-à-dire les exportations + les importations) au Rwanda a contribué à 54,2 % du PIB chaque année. En 2021, les échanges de biens et de services représentaient respectivement 41,9 % et 11,8 % du PIB (Figure 1). Le Rwanda est un importateur net de biens et de services. Pendant la pandémie, le déficit commercial des biens s'est réduit pour atteindre 13,7 % du PIB en 2020, contre 12,9 % en 2019, l'expansion des exportations (principalement l'or) ayant marginalement compensé la hausse des importations de biens. En 2021, la croissance des importations (13,9 %) avait dépassé celle des exportations (8,7 %), creusant le déficit de la balance commerciale à 12,9 % du PIB.<sup>2</sup>

L'importance du commerce total des services au Rwanda augmentait dans les années précédant la pandémie, contribuant à environ 20 % du PIB entre 2015 et 2019 (Figure 1). Les recettes du tourisme ont représenté 60 % des exportations de services au cours de la même période.<sup>3</sup> Cela reflète l'investissement du gouvernement dans les installations de conférence, les réseaux de transport et la rationalisation des procédures d'immigration et de visa touristique afin de positionner le Rwanda comme un centre de conférence régional et international.<sup>4</sup> En dehors du tourisme, le Rwanda a également des restrictions relativement plus faibles pour le commerce des services dans les secteurs prioritaires du gouvernement tels que la banque commerciale, la distribution et le fret routier (Djiofack et Niyibizi, 2022). Toutefois, les restrictions liées à la pandémie ont eu un impact négatif sur le commerce des services, les exportations et les importations de services se contractant d'une ampleur similaire (environ 50 %) pendant la pandémie en 2020, et restant modérées en 2021 (Figure 1). Dans ce contexte, le déficit commercial total des biens et services s'est creusé pour atteindre 13,8 % du PIB en 2021, contre 11 % du PIB en 2020.<sup>5</sup> Néanmoins, les dernières données de la BNR (2022a) pour le premier semestre 2022 indiquent une expansion des exportations et des importations de biens (en partie en raison des augmentations des prix mondiaux des matières premières), et une croissance des exportations de services avec la reprise des réunions internationales accueillies par le Rwanda.

En se concentrant sur le commerce des biens, 10 produits ont constitué 71,1% des exportations du Rwanda entre 2017 et 2021, comprenant principalement l'or brut (31 %), le thé noir (11 %) et le café non torréfié ou décaféiné (8 %).<sup>6</sup> Au plus fort de

---

<sup>2</sup> Calculé à partir des données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

<sup>3</sup> Calculé à partir des recettes touristiques des Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale, 2022b) et des données sur les exportations de services de la CNUCED.

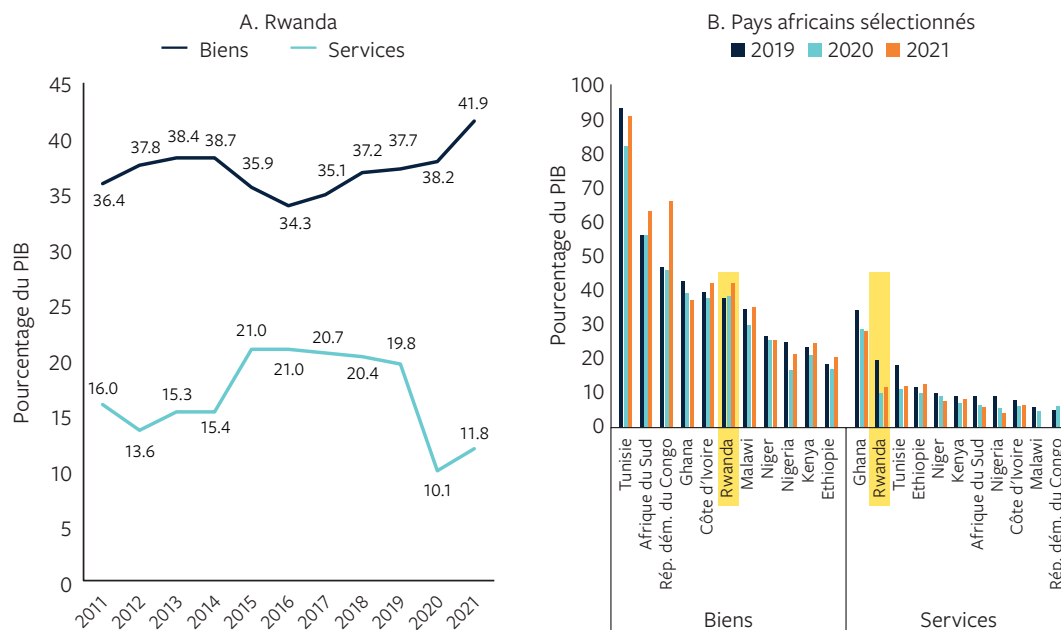
<sup>4</sup> Basé sur le site web du Rwanda Development Board.

<sup>5</sup> Calculé à partir des données de la CNUCED.

<sup>6</sup> Calculé à partir des données de la CNUCED. Part moyenne annuelle (%) des exportations rwandaises de 2017 à 2021.

la pandémie, en 2020, la part de l'or dans les exportations totales de biens rwandais a considérablement augmenté, passant de 38,6 % en 2019 à 59,7 % en 2020 (Figure 2). Cette évolution est due à l'augmentation de 120 % de la valeur des exportations d'or brut, qui atteignent 665,5 millions de dollars en 2020, en raison de la hausse des cours mondiaux de l'or au cours de l'année.<sup>7</sup>

**Figure 1 Commerce total du Rwanda et de pays africains sélectionnés (exportations + importations) en biens et services (en % du PIB)**



Source : Calculs de l'auteur basés sur les données de la CNUCED.

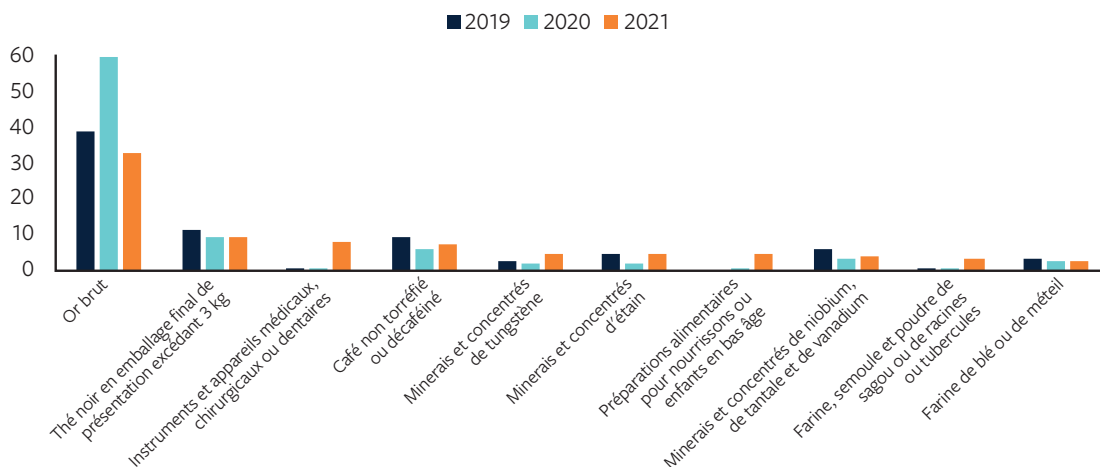
La pandémie Covid-19 pourrait avoir induit une exportation importante de produits rwandais, surtout en 2021. Ils représentaient moins de 0,5 % des exportations totales avant la pandémie. Il s'agit notamment des exportations d'instruments et d'appareils médicaux, chirurgicaux ou dentaires, de préparations alimentaires pour nourrissons et enfants en bas âge, et de farine, semoule et poudre de plantes racines, qui représentaient ensemble 15,5 % des exportations totales de marchandises en 2021 (Figure 2). Le Rwanda a déjà fait preuve d'une efficacité croissante (par exemple en termes d'avantage comparatif révélé, ACR) dans la production de ces produits entre 2017 et 2021,<sup>8</sup> et peut être davantage soutenu dans cette voie par la promotion des exportations ou des interventions visant à accroître la compétitivité.

<sup>7</sup> Calculé à partir des données de la CNUCED pour les exportations d'or rwandaises, et de la Banque mondiale (« Pink Sheet ») pour les prix mondiaux de l'or qui ont augmenté de 9,7 % en 2019 et de 27 % en 2020.

<sup>8</sup> Les 25 premiers produits sont basés sur le pourcentage annuel moyen des exportations totales dans la catégorie à six chiffres entre 2017 et 2021, tandis que la demande mondiale fait référence aux importations mondiales de ces produits provenant du monde entier au cours de la même période. Les données proviennent de la World Integrated Trade Solution (WITS).



**Figure 2 Les 10 principaux produits d'exportation du Rwanda (% des exportations totales de biens)**



Source : Calculs de l'auteur basés sur les données de la CNUCED (catégorie de produits à six chiffres).

Les principales destinations des exportations rwandaises sont alignées sur la composition des principaux produits d'exportation. En 2021, 39,5 % des exportations de marchandises étaient destinées aux Émirats arabes unis (EAU), suivis par la République démocratique du Congo (RDC) (13,1 %) et la Tanzanie (8,5 %).<sup>9</sup> Les principales exportations du Rwanda vers les pays respectifs sont les suivantes : l'or vers les Émirats arabes unis, le blé ou la farine de méteil vers la RDC et les instruments et appareils médicaux, chirurgicaux ou dentaires vers la Tanzanie.

Les principaux produits importés par le Rwanda sont les produits pétroliers (13,9 % des importations totales de biens), l'or brut (11,9 %), le sucre (2,5 %), les médicaments (2,5 %) et l'huile végétale (2,1 %), en moyenne de 2017 à 2021.<sup>10</sup> La part élevée de l'or brut importé peut s'expliquer en grande partie par le fait que le Rwanda importe de l'or pour le transformer (Banque mondiale, 2021). Au cours de la même période, plus de la moitié (56 %) des importations totales du Rwanda provenaient de six pays : Chine, Inde, Tanzanie, Émirats arabes unis, Kenya et Ouganda.<sup>11</sup> Les principales importations rwandaises en provenance de ces pays sont les téléphones portables (Chine), les produits pétroliers (Inde et EAU), l'or brut (Tanzanie et Kenya) et le ciment (Ouganda).

## 2.2 Investissements directs étrangers

Les IDE au Rwanda ont augmenté régulièrement au cours des deux dernières décennies, bien que la croissance se soit ralentie pendant la pandémie. En 2020, les entrées d'IDE ont diminué de 23 % pour atteindre 274 millions de dollars, le stock d'IDE atteignant 2,7 milliards de dollars (Tableau 3). Les secteurs de la finance et des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été les principaux bénéficiaires des stocks et des flux d'IDE. Maurice est la première source d'IDE, représentant plus d'un tiers des entrées et du stock d'IDE au Rwanda en 2020 (Tableau 3). Des données récentes sur les engagements d'investissement suggèrent une augmentation de 1,3 milliard de dollars en 2020 à 3,7 milliards de dollars en 2021, dont 72 % dans les secteurs de la construction, de l'immobilier et de l'industrie manufacturière (CGTN, 2022).

<sup>9</sup> Calculs/analyse de l'auteur basés sur les données de la CNUCED.

<sup>10</sup> Calculs/analyse de l'auteur basés sur les données de la CNUCED.

<sup>11</sup> Calculs/analyse de l'auteur basés sur les données de la CNUCED.

**Tableau 3 Flux et stock d'IDE, par origine et par secteur bénéficiaire, au Rwanda**

	Flux d'IDE				Stock d'IDE		
	2019 millions USD	2020 millions USD	2020 part (%)		2019 millions USD	2020 millions USD	2020 part (%)
<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>274</b>		<b>2 545</b>	<b>2 707</b>		
<b>Par origine</b>							
Maurice	169	110	40,2	Maurice	911	955	35,3
Kenya	63	32	11,7	Kenya	242	268	9,9
États-Unis	3	25	9,3	Afrique du Sud	180	182	6,7
Royaume-Uni	4	19	7,1	États-Unis	110	132	4,9
Belgique	22	12	4,3	Pays-Bas	107	113	4,2
Nigeria	23	11	4,1	Togo	63	68	2,5
Pays-Bas	1	7	2,7	Ghana	67	67	2,5
EAU	11	7	2,5	EAU	60	66	2,4
Autres	58	50	18,1	Autres	805	858	31,7
<b>Par secteur</b>							
Financier	108,3	108,9	39,7	TIC	750	745	27,7
TIC	120,4	47,7	17,4	Financier	543	619	22,9
Agriculture	17,9	36,6	13,4	Production	310	330	12,2
Production	13,0	31,6	11,5	Électricité	277	305	11,3
			9,1	Commerce de			
Électricité	46,7	25,0		gros	207	209	7,7
Logistique	8,6	9,3	3,4	Tourisme	199	198	7,3
Commerce de			2,1	Agriculture			
gros	27,7	5,8			74	100	3,7
Autres	11,2	9,0	3,3	Autres	188	196	7,2

Source : BNR (2022b).

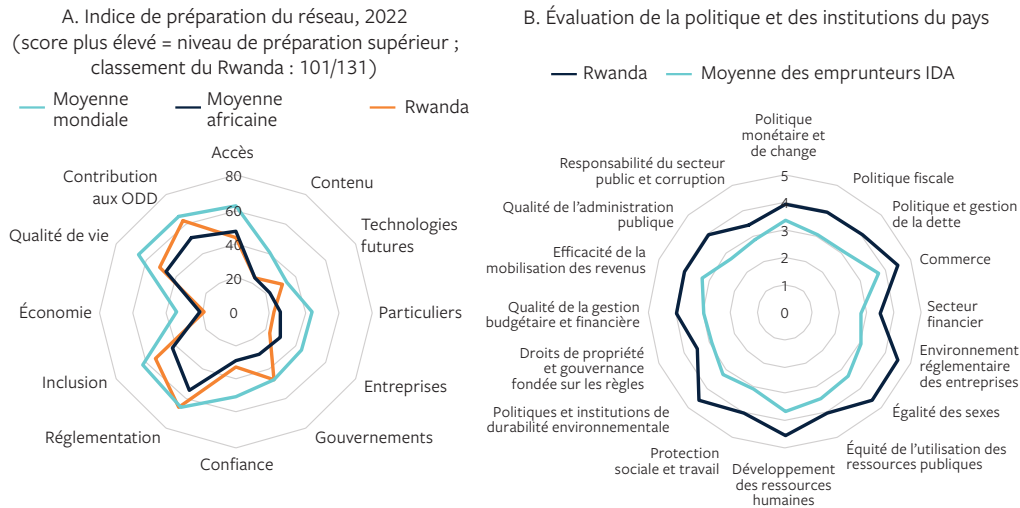
La rentabilité des capitaux propres des IDE au Rwanda a diminué pendant la pandémie, passant de 11,6 % à 9,7 %, mais elle est restée supérieure aux tendances mondiales pendant la pandémie (BNR, 2022b). Par exemple, le taux de rendement moyen mondial des investissements directs étrangers en 2020 était de 4,9 % (CNUCED, 2022). En 2021, le Rwanda a obtenu un projet vert avec BioNTech (Allemagne), qui construira son usine de production de vaccins à Kigali (la première usine de vaccins de BioNTech en Afrique) pour un coût estimé à 79 millions de dollars (ibid. ; Mugabi, 2022).

## 2.3 Environnement d'affaires

Dans l'ensemble, le Rwanda se classe mieux que ses homologues africains pour plusieurs indicateurs de la logistique commerciale, de la préparation au numérique et de l'environnement réglementaire, avec des scores supérieurs à la moyenne mondiale pour certains indicateurs spécifiques. Le Rwanda a obtenu de meilleurs résultats que d'autres pays africains pour la mesure de la performance de la logistique commerciale de la Banque mondiale, en se classant 57<sup>e</sup> sur 160 en 2018 (et troisième meilleur résultat en Afrique subsaharienne après l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire). Le Rwanda a également affiché des performances relativement plus élevées en termes de préparation aux technologies futures, d'utilisation des TIC par le gouvernement et de mise en place de réglementations et de politiques visant à promouvoir la participation et l'inclusivité de l'économie sur Internet (Figure 3A). Par exemple, l'investissement du Rwanda dans l'infrastructure numérique a permis au pays d'atteindre la couverture de réseau 3G et 4G la plus élevée d'Afrique, donnant un accès au haut débit mobile à presque tous les Rwandais (Banque mondiale, 2022a). Ces indicateurs sont en concordance avec la dernière Évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale en 2021, dans laquelle le Rwanda a obtenu un score plus élevé que les emprunteurs de l'Association internationale de développement (IDA) en moyenne, mais surtout plus

élevé pour les politiques liées au commerce et à l'environnement d'affaires, ainsi qu'au capital humain (Figure 3B).

**Figure 3 Préparation au numérique et qualité des politiques et des institutions, 2021 (score plus élevé = meilleure performance)**



Sources : les données de la Figure 3A sont basées sur les données de la Banque mondiale ; la Figure 3B est basée sur les données du NRI sur le site networkreadiness.org par l'Institut Portulans. Les scores agrégés (monde et Afrique) sont basés sur une moyenne simple.

D'après l'examen des politiques commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour le Rwanda, la législation approuvée entre 2011 et 2018 pour améliorer l'environnement d'affaires portait sur la fiscalité, les droits et taxes sur les importations, les régimes d'investissement, les marchés publics et les mesures sanitaires et phytosanitaires (OMC, 2019). La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) souligne les efforts déployés par le Rwanda pour attirer les IDE, notamment en accordant des taux d'imposition préférentiels aux investisseurs qui réalisent des investissements conformes aux Objectifs de développement durable, par exemple dans la production, le transport et la distribution d'énergie, qu'il s'agisse de tourbe, d'énergie solaire, géothermique, hydraulique, de biomasse, de méthane ou d'énergie éolienne (CNUCED, 2021a). Le Rwanda a également un régime relativement ouvert pour le commerce des services, en particulier dans la banque commerciale, la distribution et le fret routier (bien qu'il impose des restrictions sur le transfert et le traitement transfrontaliers des données) (Djiofack et Niyibizi, 2022). En février 2021, le Rwanda a révisé son Code des investissements pour introduire de nouveaux secteurs et activités prioritaires et adopter plusieurs nouvelles incitations fiscales pour les investisseurs philanthropiques, les investisseurs providentiels ou les projets d'investissement stratégiques (ibid.).

Au niveau des entreprises, une enquête de la Société financière internationale (SFI) auprès des investisseurs basés au Rwanda a mis en avant la stabilité du pays et son environnement réglementaire comme principale raison d'investir au Rwanda (SFI, 2018). L'enquête a également souligné que la majorité des investisseurs trouvaient le Rwanda "attractif" ou "très attractif", plus que le Kenya, la Tanzanie ou l'Ouganda. Toutefois, elle a aussi mis en évidence des problèmes majeurs concernant la petite taille du marché du pays, les difficultés d'accès à une main-d'œuvre locale de qualité et les coûts de production élevés liés au fret aérien, au financement et à l'électricité. Ces résultats sont conformes aux enquêtes sur la perception des investisseurs réalisées ces dernières années et couvrant la période de la pandémie (2019-2021). D'une part, la gouvernance du pays a obtenu le score

le plus élevé (BNR, 2020 ; 2021b ; 2022b), ce qui reflète peut-être le soutien apporté par le gouvernement au paquet fiscal, l'accélération des programmes de vaccination pour aider à la reprise des activités économiques et les exonérations fiscales dans le cadre du programme "Produire et construire pour se redresser". Les investisseurs ont attribué les notes les plus basses aux ressources nationales (par exemple, l'accès aux matières premières et leur coût, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, la taille réduite du marché intérieur). La pandémie a peut-être exacerbé les difficultés d'accès à la main-d'œuvre qualifiée, car l'emploi s'est déplacé des services à forte intensité de contact vers l'agriculture (Banque mondiale, 2022a). Le problème lié à la petite taille du pays peut être amplifié dans le contexte d'une inflation croissante, qui peut réduire la consommation des ménages et la demande intérieure globale.

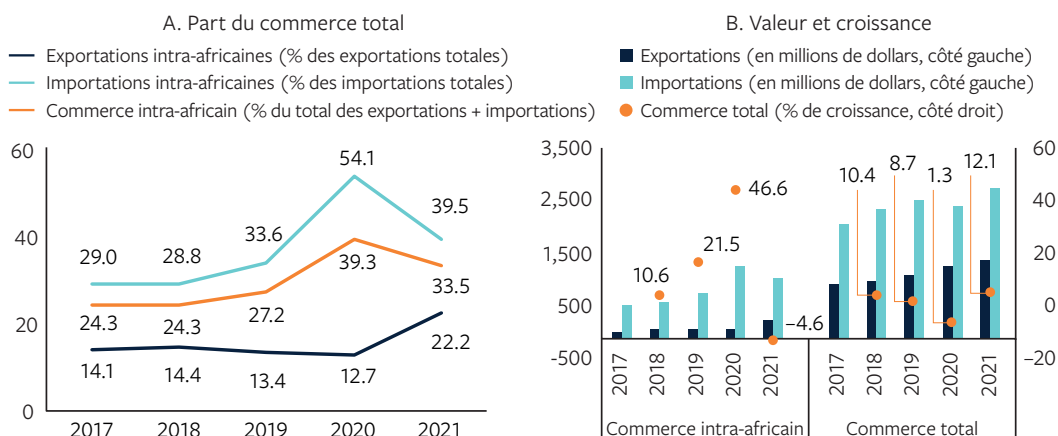
## 3 Performance du commerce intra-africain et ZLECA

### 3.1 Contexte : commerce de biens du Rwanda avec l'Afrique

Le Rwanda a été un importateur net de biens en provenance d'autres pays africains, avec des importations et des exportations atteignant 1,1 milliard de dollars et 341,2 millions de dollars, respectivement, depuis 2021 (Figure 4). En moyenne annuelle entre 2017 et 2021, 37 % des importations du Rwanda provenaient d'Afrique, tandis que 15,4 % de ses exportations étaient destinées à des pays africains (Figure 4). Au plus fort de la pandémie de Covid-19 en 2020, les importations intra-africaines du Rwanda ont augmenté de manière significative en termes de part dans les importations totales (54,9 %) et de croissance (53,4 %) par rapport aux années précédentes (Figure 4). Cette évolution s'explique par l'augmentation significative des importations d'or brut destiné à être transformé, compte tenu des prix élevés de l'or au niveau mondial au cours de l'année.

D'après les données de la World Integrated Trade Solution (WITS), les cinq premières destinations africaines d'exportation du Rwanda entre 2017 et 2021 sont la RDC (42,2 %), l'Ouganda (15,4 %), la Tanzanie (10,5 %), le Kenya (10,3 %) et le Soudan du Sud (4,8 %). Par produit, les principales exportations du Rwanda vers les pays africains sont la farine de blé ou de méteil, le thé noir en emballage final de présentation de plus de 3 kg, les déchets et résidus de plantes légumineuses et le ciment Portland, qui, ensemble, représentent environ un tiers des produits d'exportation vers les pays africains entre 2017 et 2020. En 2021, le Rwanda a exporté des instruments médicaux, chirurgicaux et dentaires de manière significative, passant de 361 166 dollars en 2020 à 87,5 millions de dollars, pour atteindre 25 % des exportations intra-africaines totales au cours de l'année. Ces produits sont presque entièrement destinés à la Tanzanie.

**Figure 4 Commerce intra-africain de biens du Rwanda**



Note : Par souci de cohérence sur l'ensemble de la période, le terme " intra-africain " dans cette figure fait référence aux échanges commerciaux du Rwanda avec 29 pays africains disposant de données complètes sur les exportations et les importations de biens de 2017 à 2021. Ces pays représentaient 96 % à près de 100 % du commerce intra-africain total du Rwanda chaque année au cours de la période.

Source : Calculs de l'auteur basés sur les données de la WITS.

Les cinq principales sources d'importations du Rwanda en provenance du continent entre 2017 et 2022 sont la Tanzanie (28,2 %), le Kenya (26,2 %), l'Ouganda (13,8 %), l'Afrique du Sud (10,4 %) et l'Égypte (4,9 %). Par produit, plus d'un tiers de toutes les importations en provenance d'Afrique sont constituées d'or brut ; viennent ensuite le ciment Portland (5,3 %), le sucre (5 %) et le riz (2,3 %) en moyenne annuelle au cours de la même période.

Les droits de douane de la nation la plus favorisée (NPF), pondérés en fonction des échanges et imposés par le Rwanda sur ses importations en provenance de pays africains allaient de zéro pour la Guinée équatoriale à 40,4 % pour l'Angola à partir de 2020.<sup>12</sup> Le Rwanda accorde des tarifs préférentiels à 14 pays africains<sup>13</sup> qui, comme le Rwanda, sont membres d'au moins une ou de toutes les communautés régionales : la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Dans le cadre de la ZLECA, les droits de douane seront libéralisés par étapes, sauf pour les produits "sensibles" et ceux figurant sur la "liste d'exclusion". Les tarifs seront libéralisés (jusqu'à zéro) pour 90 % des lignes tarifaires sur une période de dix ans pour les pays les moins avancés (PMA), de cinq ans pour les non-PMA et de 15 ans pour six pays sélectionnés<sup>14</sup> (Hartzenberg, 2023). Les produits sensibles ne doivent pas dépasser 7 % du total des lignes tarifaires, tandis que la liste d'exclusion ne doit pas dépasser 3 % du total des lignes tarifaires, la valeur limite des importations intra-africaines ne devant pas dépasser 10 % (ibid.).

La Figure 5 montre les 10 principales importations du Rwanda en provenance des pays africains, qui représentent la moitié des importations du Rwanda en provenance du continent. Le tarif effectivement appliqué (AHS) est défini par la base de données de la WITS comme étant les taux tarifaires préférentiels existants les plus bas ou les tarifs NPF appliqués. La Figure 6 montre également que l'AHS imposé par le Rwanda sur les importations en provenance d'Afrique est inférieur à

<sup>12</sup> Basé sur les données de la WITS. Les données sont basées sur l'année tarifaire 2020, pondérées par les échanges en 2019.

<sup>13</sup> Les 14 pays pour lesquels le Rwanda bénéficie de tarifs préférentiels sont le Burundi, la RDC, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, Maurice, les Seychelles, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

<sup>14</sup> Éthiopie, Madagascar, Malawi, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

l'AHS imposé sur les importations en provenance du reste du monde de 17 à 50 points de pourcentage, ce qui rend judicieux pour le Rwanda d'importer ces produits de ses voisins africains. Toutefois, cela soulève la nécessité de savoir si le Rwanda a pu se détourner d'un fournisseur plus efficace (mais sans traitement préférentiel, étant en dehors d'un accord commercial) vers un fournisseur moins efficace (mais avec un traitement préférentiel dans le cadre d'un accord commercial). L'AHS de 15,8% pondéré en fonction des échanges sur l'or brut importé par le Rwanda reflète l'AHS de 25% imposé à trois sources principales : le Burkina Faso, le Cameroun et l'Afrique du Sud, qui, ensemble, représentaient une part moyenne annuelle de 48,5 % des importations rwandaises de ce produit en provenance du continent en 2019-2021.

La Figure 6 montre les coûts commerciaux équivalents ad valorem<sup>15</sup> qui intègrent non seulement les coûts de transport et les tarifs internationaux, mais aussi d'autres coûts commerciaux, notamment les coûts directs et indirects liés aux différences de langues, de monnaies et de procédures d'importation ou d'exportation fastidieuses.<sup>16</sup> Sur la base de cette mesure, le commerce entre le Rwanda et le Botswana implique des coûts supplémentaires s'élevant à environ 900 % de la valeur des biens, par rapport à la situation lorsque ces deux pays échangent des biens à l'intérieur de leurs frontières. En d'autres termes, le commerce avec le Botswana est environ 14 fois plus cher que le commerce à l'intérieur des frontières (et vice versa).<sup>17</sup> La figure suggère également que, à l'exception de quelques membres du COMESA et/ou de la CAE, les coûts commerciaux bilatéraux du Rwanda sont plus élevés avec la plupart des partenaires d'Afrique qu'avec ceux qui se trouvent en dehors de la région (par exemple, les États-Unis, la Chine, le Royaume-Uni), en particulier pour les produits non agricoles. Ce constat fait écho à une analyse du FMI sur le rôle significatif des barrières non tarifaires existantes (en particulier les barrières techniques et phytosanitaires), des lacunes importantes en matière d'infrastructures et des coûts de transaction liés au commerce (en particulier pour les transports terrestres), de la mauvaise logistique commerciale et de l'infrastructure financière moins développée (par exemple, l'harmonisation des systèmes de paiement transfrontaliers) en Afrique, qui entravent le commerce continental (Abrego et al., 2020).

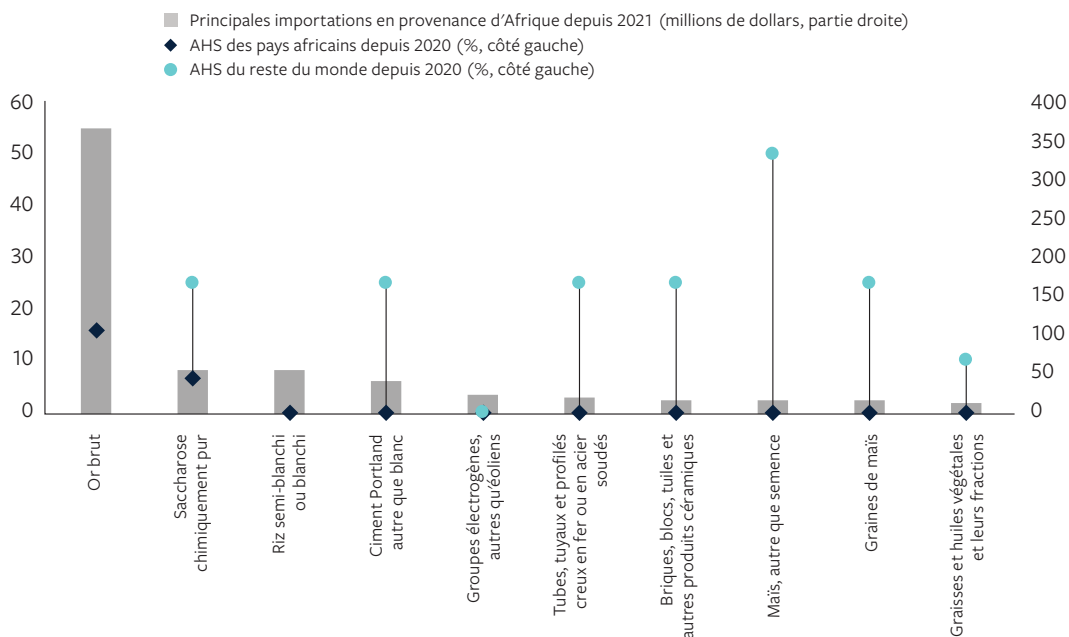
---

<sup>15</sup> Ou en proportion de la valeur estimée des biens.

<sup>16</sup> Il convient de noter que cette mesure est une moyenne pour tous les biens échangés, dont certains peuvent ne pas être échangés (ou très peu) dans la pratique en raison de coûts commerciaux prohibitifs. Cette mesure, développée par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Banque mondiale en 2017, comprend tous les coûts liés à l'échange international de biens avec un autre partenaire (c'est-à-dire de manière bilatérale) par rapport à ceux liés à l'échange de biens au niveau national.

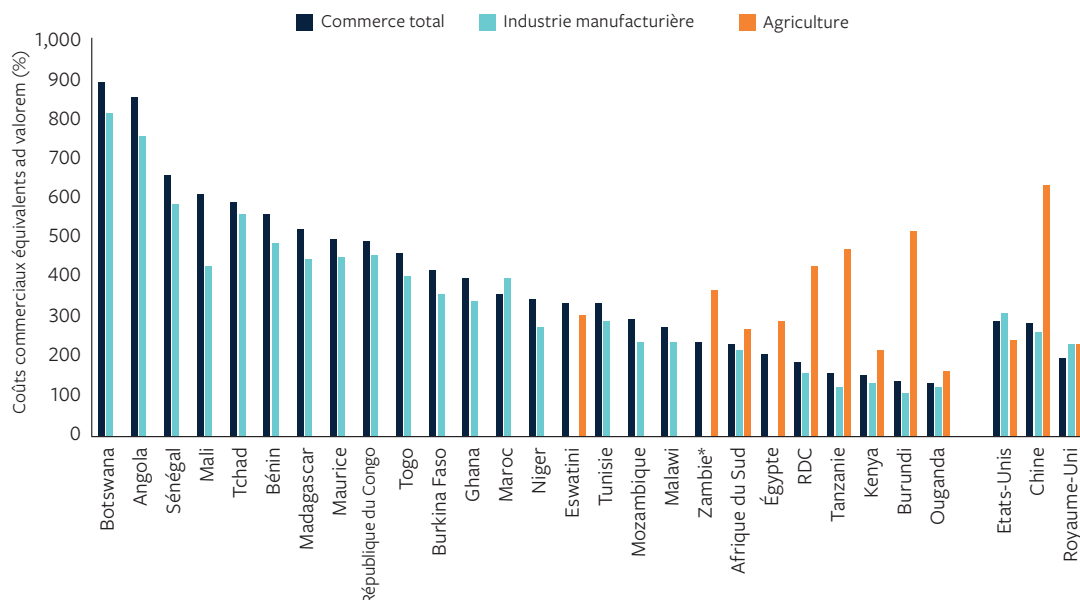
<sup>17</sup> Voir Arvis et al. (2012) pour une discussion complète de la méthodologie.

**Figure 5 Taux de droits effectivement appliqués (AHS) sur les principaux produits importés par le Rwanda en provenance d'Afrique et du reste du monde**



Notes : l'or brut est entièrement importé des pays africains à partir de 2021 ; il n'y a pas de données disponibles pour l'AHS sur le riz importé du reste du monde à l'exception des pays africains ; l'AHS se réfère à l'année tarifaire 2020, pondéré par le commerce à partir de 2019.  
 Source : WITS.

**Figure 6 Coûts commerciaux bilatéraux ad valorem entre le Rwanda et ses partenaires respectifs, 2019**



Source : base de données de la Banque mondiale.



### 3.2 Statut de la mise en œuvre de la ZLECA par le Rwanda

Le gouvernement rwandais a déposé son instrument de ratification auprès de la Commission de l'Union africaine (CUA) le 26 mai 2018. En février 2023, 54 des 55 pays africains (à l'exception de l'Érythrée) avaient signé la ZLECA et 46 pays avaient déposé leurs instruments de ratification auprès de la CUA (Tralac, 2023).

Les pays qui ratifient l'accord peuvent commercer entre eux sur la base de leurs concessions tarifaires et de leurs règles d'origine. En janvier 2022, 87,7 % des lignes tarifaires avaient fait l'objet d'un accord, les lignes tarifaires en suspens concernent les textiles, les produits automobiles, le sucre et le tabac (UA, 2022a). Les négociations sont en cours, 46 pays ont soumis leurs listes provisoires de concessions tarifaires en février 2023 (UA, 2023).

Une simulation de la Banque mondiale (2020) suggère que les gains du Rwanda provenant de la ZLECA (par rapport à un scénario sans ZLECA) en termes de revenus, d'exportations et d'importations se situeront dans le bas de l'échelle par rapport à d'autres pays africains. Par exemple, le revenu réel du Rwanda augmenterait de 3,3 % d'ici 2035 dans le cadre du scénario de la ZLECA par rapport au scénario de base sans ZLECA - ce qui est inférieur à l'évolution comparable du revenu pour l'ensemble du continent (7,1 %), le gain le plus élevé étant attendu pour la Côte d'Ivoire, 13,7 %.

Le Rwanda est également l'un des 10 pays (sur 24) qui devraient connaître une baisse des recettes fiscales provenant des importations dans le cadre du scénario de la ZLECA par rapport au scénario de référence (Banque mondiale, 2020). L'emploi dans le secteur des loisirs et des services du Rwanda, qui tend à être à forte intensité de main-d'œuvre et à employer des femmes, devrait diminuer dans le cadre du scénario ZLECA (ibid.). Une autre étude réalisée par Shinyekwa et al. (2020) suggère que, dans le cadre de la ZLECA, le Rwanda est susceptible d'encourir des pertes de recettes tarifaires, et de subir un détournement de commerce et des effets négatifs sur le bien-être.

Le gouvernement rwandais et le secteur privé ont pris des mesures pour accroître la sensibilisation à la ZLECA. En juin 2022, le ministère rwandais du commerce et de l'industrie (MINICOM) a élaboré la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECA et l'a présentée pour validation aux représentants du gouvernement, aux universitaires, au secteur privé et aux représentants des médias (UNECA, 2022). La stratégie met en évidence les gains potentiels dans l'agro-transformation des produits alimentaires, l'exploitation minière et le traitement des minerais de grande valeur comme le coltan, le tantale et le cobalt, les matériaux de construction comme le ciment, le fer, l'acier et la céramique, et l'industrie légère des textiles, des produits en cuir, des produits pharmaceutiques et de l'équipement électronique (ibid.). En outre, le Rwanda a élaboré un guide politique détaillé pour le commerce des services au sein du marché de la ZLECA (MINICOM, 2022). Il met en évidence les secteurs prioritaires du Rwanda dans le contexte de la ZLECA, tels que les services commerciaux et financiers, les transports, les TIC, les voyages et le tourisme, les opportunités et la concurrence avec les marchés de la ZLECA dans ces secteurs prioritaires, et une analyse des lacunes de l'environnement politique en matière de commerce des services (ibid.).

Des portails en ligne ont également été développés pour faciliter la participation à la ZLECA. L'Office rwandais des recettes a mis en ligne les documents nécessaires à l'exportation dans le cadre de la ZLECA (rwandatrade.rw) (Kagina, 2022). Conformément à la politique commerciale nationale du Rwanda et à sa stratégie de mise en œuvre de la ZLECA, le MINICOM a également créé un site web sur la facilitation du commerce (www.tradefacilitation.rw), visant à promouvoir la

transparence, la simplification, l'harmonisation et la normalisation des opérations transfrontalières, ce qui devrait réduire le temps et le coût des échanges.

Cependant, plus d'un an après l'entrée en vigueur de la ZLECA, les échanges commerciaux n'ont toujours pas commencé (UA, 2022b). À cet égard, la neuvième réunion des ministres du Conseil de la ZLECA, qui s'est tenue en juillet 2022, a annoncé l'initiative de commerce guidé (GTI) du Secrétariat de la ZLECA. Elle a ensuite été lancée en octobre 2022. Le Rwanda, ainsi que sept autres pays (Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Maurice, Tanzanie et Tunisie) participeront à cette initiative (ibid.). La GTI vise à (i) permettre des échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECA ; (ii) tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et de politique commerciale dans le cadre de la ZLECA ; et (iii) envoyer un message positif important aux opérateurs économiques africains (ibid.). Les produits destinés au commerce dans le cadre de la GTI sont notamment les carreaux de céramique, les piles, le thé, le café, les produits carnés transformés, l'amidon de maïs, le sucre, les pâtes, le sirop de glucose, les fruits secs et la fibre de sisal, conformément à l'accent mis par la ZLECA sur le développement de la chaîne de valeur (UA, 2022c). Bien que l'initiative de commerce guidée doive couvrir davantage de produits et de pays, il s'agit néanmoins d'une étape positive dans la création de relations commerciales durables, en particulier entre les pays du continent dont les liens commerciaux sont plus faibles (Mendez-Parra, 2022). Le 30 septembre 2022, le Rwanda a exporté son premier lot de café de qualité supérieure vers le Ghana dans le cadre de la ZLECA (UA, 2022c).

Au niveau régional, la CAE (dont le Rwanda est membre) négocie actuellement la ZLECA en tant que bloc. En février 2022, la CAE a adopté son offre tarifaire pour 90,2 % (5 129 lignes tarifaires sur un total de 5 688 lignes) des produits de la catégorie A qui seront libéralisés dix ans après le début des échanges dans le cadre de la ZLECA (CAE, 2022a). Cela a permis à la CAE de satisfaire aux exigences minimales de la catégorie A pour commencer à commercer sur une base provisoire dans le cadre de la ZLECA. Pour aider à rendre la ZLECA opérationnelle, le Rwanda a également lancé un processus visant à adopter les tarifs préférentiels proposés et l'élimination des barrières non tarifaires au sein de la CEEAC (Kagina, 2021). Du côté du secteur privé, les conseils d'affaires de la CAE, du COMESA et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont formé une Coopération tripartite en août 2022. La Coopération a pour objectif d'être le fer de lance de l'inclusion des propositions politiques du secteur privé lors des négociations de la ZLECA (Ivudria, 2022).

En novembre 2022, le Conseil des ministres de la ZLECA en charge du commerce a adopté les protocoles de la ZLECA sur l'investissement, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle (GMI, 2022). D'après les entretiens de l'ODI, les chefs d'État de l'UA ont pris note de ces protocoles en novembre 2022 et, dans l'attente d'un examen juridique, ils devraient être officiellement adoptés en février 2023. Ensuite, les États membres devront ratifier les protocoles. Par rapport à d'autres pays d'Afrique, le Rwanda est relativement bien préparé pour les prochaines phases des négociations de la ZLECA en termes de mise en place d'une législation pertinente.

Le Rwanda dispose d'une loi sur la concurrence (Dawar et Lipimile, 2020), a promulgué son Code des investissements en 2015 et dispose d'une loi sur la protection de la propriété intellectuelle depuis 2009 (OMC, 2019). Le Rwanda a modifié le Code d'investissement en février 2021, en introduisant des secteurs et des activités prioritaires (par exemple, l'exploration minière, la construction ou l'exploitation de parcs industriels, le transport, la logistique et la mobilité électrique, l'horticulture et la culture de plantes à haute valeur ajoutée, les arts créatifs, le

développement des compétences) (CNUCED, 2021b). Le nouveau Code d'investissement introduit également de nouvelles incitations fiscales, dont plusieurs visent à faire de Kigali un centre financier régional et des incitations fiscales pour les investisseurs philanthropiques, les investisseurs providentiels et les projets d'investissement stratégiques, entre autres (ibid.). En ce qui concerne l'économie numérique, le Rwanda a mis en place sa politique de révolution des données en 2017, et a pris de l'ampleur pour se transformer en un centre numérique (Banga et al., 2021).

Pour permettre une mise en œuvre harmonieuse de la ZLECA, le Rwanda pourrait bénéficier de l'accélération de la mise en œuvre de sa stratégie nationale ZLECA ainsi que de la réalisation d'une analyse des écarts comparant les engagements aux dispositions de la ZLECA et à la législation et aux réglementations nationales.

## 4 Opportunités et défis pour le commerce et l'investissement au Rwanda

À partir de l'analyse des sections précédentes concernant les performances macro-économiques du Rwanda, le paysage du commerce et de l'investissement, et la mise en œuvre de la ZLECA, le Tableau 4 résume les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques du Rwanda que les principales parties prenantes (par exemple les décideurs politiques, les négociants/investisseurs, les bailleurs de fonds internationaux) doivent prendre en compte pour que le Rwanda tire le meilleur parti du commerce, de l'investissement et de la ZLECA

**Tableau 4 Forces, faiblesses, opportunités et risques du Rwanda**

Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• a construit pendant des années un solide capital politique, social et humain</li> <li>• une croissance forte et rapide avant la pandémie, avec une reprise rapide (en forme de V) à 10,9 % de croissance du PIB en 2021 ; une croissance annuelle moyenne du PIB de 6,8 % est prévue pour 2022-2025, ce qui est supérieur à la prévision de 3,9 % pour l'Afrique subsaharienne</li> <li>• des performances supérieures à la moyenne africaine en termes de logistique commerciale, d'environnement des affaires et de capacité du cadre institutionnel et réglementaire</li> <li>• la préparation de stratégies de mise en œuvre de la ZLECA et d'un guide politique pour le commerce des services avec les marchés de la ZLECA, avec des secteurs prioritaires identifiés dans le domaine des biens et des services</li> <li>• la législation et les politiques existantes en matière de concurrence, d'investissement et de données numériques, qui sont pertinentes pour la prochaine phase des négociations de la ZLECA</li> </ul>
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la petite taille du marché du pays</li> <li>• les difficultés d'accès à une main-d'œuvre locale de qualité</li> <li>• des coûts de production élevés liés au transport, au financement et à l'électricité</li> <li>• des exportations de biens moins diversifiées (par exemple, une part importante et croissante des exportations d'or, en particulier depuis la pandémie) et des exportations de services (par exemple, plus de 50 % des recettes du tourisme), ce qui expose l'économie aux chocs de la demande mondiale</li> <li>• des pressions accrues sur l'inflation, la dette publique et les préoccupations en matière de sécurité alimentaire dans le contexte des retombées de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et du resserrement financier mondial</li> </ul>
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'appartenance à plusieurs communautés régionales en Afrique de l'Est, centrale et australe, qui peut être mise à profit pour s'emparer de la base du marché continental</li> <li>• un rendement d'IDE plus élevé que la moyenne mondiale</li> <li>• une augmentation significative des exportations de produits alimentaires préparés et d'instruments médicaux et chirurgicaux en 2021, potentiellement déclenchée par une demande accrue pendant la pandémie ; cela démontre une efficacité croissante dans ces produits, qui peut être soutenue par la promotion des exportations ou des interventions visant à accroître la compétitivité</li> <li>• des possibilités d'investissement dans le secteur des services, en s'appuyant sur des restrictions commerciales relativement faibles dans les domaines de la banque commerciale, du fret routier et de la distribution, ainsi que sur les bonnes performances du secteur du tourisme (y compris la capacité d'accueillir des conférences et des expositions internationales)</li> </ul>

Menaces (risques)	<ul style="list-style-type: none"><li>• une baisse significative de la demande extérieure pour les exportations et/ou une diminution des activités touristiques en raison de l'augmentation de l'inflation dans le monde, ou de nouveaux chocs pétroliers (en cas de guerre prolongée ou d'escalade entre la Russie et l'Ukraine), ce qui creuserait le déficit commercial</li><li>• une dette publique présentant déjà un risque modéré de surendettement, qui pourrait être soumise à une pression accrue en raison de l'augmentation des dépenses publiques visant à préserver la sécurité alimentaire des plus vulnérables, combinée à un coût d'emprunt plus élevé</li><li>• les conditions météorologiques défavorables susceptibles d'affecter les principales exportations agricoles</li><li>• une croissance à moyen terme plus lente que prévu si des effets cicatrisants significatifs apparaissent à la suite des chocs superposés de la Covid-19 et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine</li><li>• des retards dans les échanges dans le cadre de la ZLECA ou une préférence plus marquée pour les échanges en dehors de l'UA en raison des coûts relativement plus élevés du commerce intra-africain et/ou des contraintes législatives nationales</li></ul>
----------------------	---

## 5 Conclusion

Le Rwanda a fortement rebondi après la pandémie, avec une croissance du PIB de 10,9 % (au même niveau que la croissance prépandémique de 9,5 % en 2019), grâce à l'accélération de la vaccination, à la levée des restrictions, à la reprise de la demande extérieure pour les exportations rwandaises et à des politiques accommodantes. Toutefois, la superposition des chocs faisant suite à la pandémie de Covid-19, les hausses des prix mondiaux des produits de base induites par la guerre actuelle entre la Russie et l'Ukraine et le récent resserrement des conditions financières mondiales menacent la croissance économique du Rwanda et exercent des pressions sur l'inflation, la dette publique et les problèmes de sécurité alimentaire du pays. Malgré ces défis, le Rwanda devrait connaître une croissance annuelle moyenne du PIB de 6,8 % sur la période 2022-2025, ce qui est supérieur à la prévision moyenne de 3,9 % pour l'Afrique subsaharienne.

La capacité et l'attrait du Rwanda pour le commerce et l'investissement se traduisent par des perspectives de croissance meilleures pour le Rwanda que pour ses homologues en Afrique. Un an après le pic de la pandémie en 2021, les exportations rwandaises d'instruments et d'appareils médicaux ainsi que de produits alimentaires préparés ont augmenté de manière significative, la plupart d'entre eux étant exportés vers des pays africains, ce qui témoigne de la capacité du Rwanda à répondre à la demande extérieure. Les exportations de services ont recommencé à croître en 2022 avec la reprise de l'accueil de réunions internationales par le Rwanda. Le Rwanda a continué d'attirer des engagements d'investissement et des projets entièrement nouveaux dans des secteurs relativement productifs tels que l'industrie manufacturière (y compris la production de vaccins) et la construction. Les rendements des IDE sont relativement plus élevés (9.7 %) que la moyenne mondiale (4.9 %) depuis 2020.

Comme de nombreux signataires de la ZLECA, le Rwanda n'a pas eu d'échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECA depuis son lancement en janvier 2021. Pour remédier à cette situation, le Rwanda a rejoint huit autres pays dans le cadre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée du Secrétariat de la ZLECA en octobre 2022, qui vise à stimuler les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECA. Le gouvernement a également pris des mesures positives en lançant sa stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECA et son guide politique pour le commerce des services au sein des marchés de la ZLECA avec des secteurs prioritaires identifiés, ainsi qu'en créant des portails commerciaux en ligne avec les documents et les lignes directrices nécessaires pour commercer dans le cadre de la ZLECA. Toutefois, le pays doit accélérer la validation et la mise en œuvre de la stratégie de la ZLECA, notamment en étendant l'assistance facilitée au niveau de l'entreprise pour permettre les échanges dans le cadre de la ZLECA. Le Rwanda doit également se préparer à la prochaine phase des négociations de la ZLECA, sur l'investissement, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait nécessiter l'examen de la cohérence des lois nationales et des engagements régionaux et continentaux dans ces domaines.

# Références

Abrego, L., de Zamaroczy, M., Gursoy, T. Nicholls, G., Perez-Saiz, H. and Rosas, J. (2020) 'The African Continental Free Trade Area: potential economic impact and challenges'. Staff Discussion Note 2020/004. Washington DC: IMF [www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2020/05/13/The-African-Continental-Free-Trade-Area-Potential-Economic-Impact-and-Challenges-46235](http://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2020/05/13/The-African-Continental-Free-Trade-Area-Potential-Economic-Impact-and-Challenges-46235)).

Arvis, J., Duval, Y., Shepherd, B. and Utoktham, C. (2012) 'Trade costs in the developing world: 1995–2010'. ARTNeT Working Paper Series 121. Asia-Pacific Research and Training Network on Trade ([www.unescap.org/sites/default/files/AWP%20No.%20121.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/AWP%20No.%20121.pdf)).

AU – African Union (2022a) 'Opening statement by His Excellency Wamkele Mene, Secretary-General, AfCFTA Secretariat at the Second Ministerial Retreat on the AfCFTA Rules of Origin'. 28 January (<https://au-afcfta.org/wp-content/uploads/2022/02/EN-Ministerial-Retreat-Statement-HE-Wamkele-Mene-v3-3.pdf>).

AU (2022b) 'The AfCFTA Guided Trade Initiative'. AfCFTA Updates (<https://au-afcfta.org/2022/09/the-afcfta-guided-trade-initiative/>).

AU (2022c) 'What is the AfCFTA Guided Trade Initiative all about?' (<https://au-afcfta.org/2022/10/what-is-the-afcfta-guided-trade-initiative-all-about/>).

AU (2022d) 'The Republic of Cabo Verde became the forty-first (41st) to deposit the Agreement Establishing the African Continental Free Trade Area (AfCFTA)'. Press Release, 6 February (<https://au.int/en/pressreleases/20220206/republic-cabo-verde-became-forty-first-41st-deposit-agreement-establishing>).

AU (2023) 'AU Summit 2023: Powering trade through AfCFTA' Africa Renewal, 17 February (<https://www.un.org/africarenewal/magazine/february-2023/au-summit-2023-powering-trade-through-afcfta>)

Banga, K., Gharib, M., Mendez-Parra, M. and Macleod, J. (2021) 'E-commerce in preferential trade agreements: implications for African firms and the AfCFTA'. ODI Report. London: ODI.

CGTN (2022) 'Rwanda tourism revenue up 25 pct last year despite pandemic', 6 April (<https://newsaf.cgtn.com/news/2022-04-06/Rwanda-tourism-revenue-up-25-pct-last-year-despite-pandemic-18ZHe5Uil6c/index.html>).

Dawar, K. and Lipimile, G. (2020) 'Africa: harmonising competition policy under the AfCFTA'. *Concurrentes Review* 2 (a93472): 242–250.

Djiofack, C.Z. and Niyibizi, P.A. (2022) 'Rwanda economic update boosting exports through technology, innovation, and trade in services (English)'. Rwanda Economic Update 19. (<http://documents.worldbank.org/curated/en/09911510922239324/P17745708464b60670939308adebf72ff2>).

EAC – East African Community (2021) 'Republic of Rwanda'. EAC Partner States webpage (accessed 12 October 2021) ([www.eac.int/eac-partner-states](http://www.eac.int/eac-partner-states)).

EAC – East African Community (2022) 'EAC Partner States meet minimum requirements for Category A Trading under AfCFTA'. Press Release, 19 February ([www.eac.int/press-releases/142-customs/2376-eac-partner-states-meet-minimum-requirements-for-category-a-trading-under-afcfta](http://www.eac.int/press-releases/142-customs/2376-eac-partner-states-meet-minimum-requirements-for-category-a-trading-under-afcfta)).

Hartzenberg, T. (2023) 'The African Continental Free Trade Area Agreement - what is expected of LDCs in terms of trade liberalisation?' UN website accessed in February 2023. (<https://www.un.org/ldcportal/content/african-continental-free-trade-area-agreement-what-expected-ldcs-terms-trade-liberalisation>)

IFC – International Finance Corporation (2018) 'Rwanda investor perceptions survey 2018'. Washington DC: IFC (<https://documents1.worldbank.org/curated/en/887761531899148776/pdf/128563-WP-PUBLIC-RwandaInvestorPerceptionsSurveyFinalReport.pdf>).

GMI – Gabon Mail Info (2022) 'ZLECAF : les trois protocoles de divergence de la 10e réunion du Conseil des ministres du Commerce enfin adoptés à Libreville'. 28 October (<https://gabonmailinfos.com/zlecaf-les-trois-protocoles-de-divergence-de-la-10e-reunion-du-conseil-des-ministres-du-commerce-enfin-adoptes-a-libreville/>).

IFC – International Finance Corporation (2018) 'Rwanda Investor Perceptions Survey 2018'. Kigali : IFC (<https://documents1.worldbank.org/curated/en/887761531899148776/pdf/128563-WP-PUBLIC-RwandaInvestorPerceptionsSurveyFinalReport.pdf>).

IMF – International Monetary Fund (2021a) 'Fourth review of the Policy Coordination Instrument and request of an extension of the Policy Coordination Instrument—press release; staff report; and statement by the executive director for Rwanda'. IMF Country Report 21/164. Washington DC: IMF.

IMF (2021b) 'Summary of country fiscal measures in response to the COVID-19 pandemic since January 2020'. IMF Database, September 2021.

IMF (2021c) 'Third review under the Policy Coordination Instrument—press release; staff report; and statement by the executive director and staff representative for Rwanda'. IMF Country Report 21/1. Washington DC: IMF.

IMF (2022a) 'Rwanda: sixth review under the Policy Coordination Instrument and Monetary Policy Consultation Clause—press release; staff report; and statement by the executive director for Rwanda'. IMF Country Report No. 22/200. Washington DC: IMF ([www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/06/29/Rwanda-Sixth-Review-Under-the-Policy-Coordination-Instrument-and-Monetary-Policy-520137](http://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/06/29/Rwanda-Sixth-Review-Under-the-Policy-Coordination-Instrument-and-Monetary-Policy-520137)).

IMF (2022b) 'World Economic Outlook'. Electronic database (October 2022) ([www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October/download-entire-database](http://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October/download-entire-database)).

Ivudria, G. (2022) 'EABC, COMESA, SADC establish African Tripartite Business Councils'. EABW News, 24 August ([www.busiweek.com/eabc-comesa-sadc-establish-african-tripartite-business-councils/](http://www.busiweek.com/eabc-comesa-sadc-establish-african-tripartite-business-councils/)).

Kagina, A. (2021) 'Rwanda to adopt ECCAS trade tariffs, says Kagame'. The New Times, 30 July ([www.newtimes.co.rw/news/rwanda-adopt-eccas-trade-tariffs-says-kagame](http://www.newtimes.co.rw/news/rwanda-adopt-eccas-trade-tariffs-says-kagame)).

Kagina, A. (2022) 'A year later, how has Rwanda, region fared under AfCFTA?' The New Times, 6 January ([www.newtimes.co.rw/news/year-later-how-has-rwanda-region-fared-under-afcfta](http://www.newtimes.co.rw/news/year-later-how-has-rwanda-region-fared-under-afcfta)).

Mendez-Parra, M. (2022) 'The AfCFTA marks a milestone in its implementation' ODI blog, 7 October (<https://odi.org/en/insights/the-afcfta-marks-a-milestone-in-its-implementation/>).

MINECOFIN – Ministry of Finance and Economic Planning (2021) 'Rwanda raises US\$ 620 million through a 10-year Eurobond'. 2 August ([www.minecofin.gov.rw/news-detail/rwanda-raises-us-620-million-through-a-10-year-eurobond](http://www.minecofin.gov.rw/news-detail/rwanda-raises-us-620-million-through-a-10-year-eurobond)).

MINICOM – Ministry of Trade and Industry (2022) 'Policy guide. Trade in services. AfCFTA market'. Kigali: MINICOM.

MoTI – Ministry of Trade and Investment – and NCO – National AfCFTA Coordinating Office (2022) 'National AfCFTA policy framework and action plan for boosting Ghana's trade with Africa' (<https://afcftaghana.org/wp-content/uploads/2022/08/Nationalpolicyframework.pdf>).

Mugabi, I. (2022) 'BioNTech builds vaccine factory in Rwanda', Deutsche Welle, 23 June ([www.dw.com/en/biontech-breaks-ground-on-first-mrna-vaccine-plant-in-africa/a-62237334](http://www.dw.com/en/biontech-breaks-ground-on-first-mrna-vaccine-plant-in-africa/a-62237334)).

NBR – National Bank of Rwanda (2020) *Foreign private capital census 2019*. Kigali: NBR ([www.statistics.gov.rw/publication/foreign-private-capital-census-report-2019](http://www.statistics.gov.rw/publication/foreign-private-capital-census-report-2019)).

NBR (2020) 'Annual report 2019–2020'. Kigali: NBR ([www.bnr.rw/news-publications/publications/annual-reports/](http://www.bnr.rw/news-publications/publications/annual-reports/)).



NBR (2021) 'Annual report 2020–2021'. Kigali: NBR ([www.bnr.rw/news-publications/publications/annual-reports/](http://www.bnr.rw/news-publications/publications/annual-reports/)).

NBR (2022a) 'Monetary policy and financial stability statement'. September. Kigali: NBR ([www.bnr.rw/fileadmin/user\\_upload/MPFSS-Booklet\\_Sept\\_2022.pdf](http://www.bnr.rw/fileadmin/user_upload/MPFSS-Booklet_Sept_2022.pdf)).

NBR (2022b) *Foreign private capital census 2021*. Kigali: NBR.

NISR – National Institute of Statistics of Rwanda (2014) 'Socio-cultural characteristics of the population'. Thematic Report, Fourth Population and Housing Census, Rwanda, 2012. Kigali: NISR.

NISR (2022) 'Labour force survey trends'. August 2022 (Q3). Kigali: NISR.

Shinyekwa, I., Bulime, E. and Natabi, A. (2020) 'African Continental Free Trade Area: the potential revenue, trade and welfare effects for the East African Community'. Research Series 153. Kampala: Economic Policy Research Centre.

Tralac – Trade Law Centre (2023) 'AfCFTA Ratification Barometer' 20 February (<https://www.tralac.org/documents/resources/infographics/2605-status-of-afcfta-ratification/file.html>)

UNCTAD – United Nations Conference on Trade and Development (2021a) *World investment report 2021. Investing in sustainable recovery*. Geneva: UNCTAD ([https://unctad.org/system/files/official-document/wir2021\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/wir2021_en.pdf)).

UNCTAD (2021b) 'Rwanda. New Investment Code enacted'. Geneva: UNCTAD (<https://investmentpolicy.unctad.org/investment-policy-monitor/measures/3689/new-investment-code-enacted>).

UNCTAD (2022) 'World Investment Report 2022. International tax reforms and sustainable development' [https://unctad.org/system/files/official-document/wir2022\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/wir2022_en.pdf)

UNDP – United Nations Development Programme (2022) 'Rwanda'. Human Development Report country data for Rwanda (accessed 20 October 2022) (<https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/RWA>).

UNESCAP – United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific – and World Bank (2017) 'ESCAP-WB Trade Cost Database: explanatory note for users' ([www.unescap.org/sites/default/d8files/Trade%20Cost%20Database%20-%20User%20note.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/d8files/Trade%20Cost%20Database%20-%20User%20note.pdf)).

Uwiringiyimana, C. (2021) 'Rwanda's economy to recover this year, more spending seen – official'. Reuters, 12 May ([www.reuters.com/world/africa/rwandas-economy-recover-this-year-more-spending-seen-official-2021-05-12/](http://www.reuters.com/world/africa/rwandas-economy-recover-this-year-more-spending-seen-official-2021-05-12/)).

World Bank (2020) *The African Continental Free Trade Area: economic and distributional effects*. Washington DC: World Bank (<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34139/9781464815591.pdf>).

World Bank (2021) 'The role of the private sector in closing the infrastructure gap'. Rwanda Economic Update 17, June. Kigali: World Bank (<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35970>).

World Bank (2022a) 'Leveraging digital transformation for sustainable growth'. Rwanda Economic Update ([www.worldbank.org/en/country/rwanda/publication/rwanda-economic-update-leveraging-digital-transformation-for-sustainable-growth](http://www.worldbank.org/en/country/rwanda/publication/rwanda-economic-update-leveraging-digital-transformation-for-sustainable-growth)).

World Bank (2022b) 'World Development Indicators'. Electronic dataset (accessed 20 October 2022) (<https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.IN>).

World Bank and IMF – International Monetary Fund (2021) 'Rwanda. Joint World Bank and IMF debt sustainability analysis'. Kigali: World Bank and IMF (<https://documents1.worldbank.org/curated/en/965731646778779727/pdf/Rwanda-Joint-Bank-Fund-Debt-Sustainability-Analysis.pdf>).

WTO – World Trade Organization (2019) 'Trade policy review: East African Community (EAC)' ([www.wto.org/english/tratop\\_e/tpr\\_e/tp484\\_e.htm](http://www.wto.org/english/tratop_e/tpr_e/tp484_e.htm)).